

SEANCE DU 14 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le **lundi 14 mai à 20 heures 15**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence CHEVROLLIER Denis, Maire

Etaient présents : ORHANT Brigitte, GEORGEAULT Myriam, SENIOW Mickaël, FESSELIER Rémi, GIONNET Jean-Paul, BOUVET Sébastien, LOUIS Isabelle, MARION Bernard, URIEN Samuel, Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : MAIGRET Cédric, LIMA Chrystel, GAUTIER Loïc,

Etait absent : OLIVRY Anne, LOISEL Soraya,

Date de convocation : 3 mai 2018

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 10

votants : 10

Madame Brigitte Orhant a été élue secrétaire.

2018-05-01 : VOTE SUBVENTIONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, vote les subventions de fonctionnement suivantes :

- Comité des Fêtes 1 000 €
- OGEC service Cantine/Garderie 5 000 €
- ALSH de Torcé 300 €
- Ass Léz'Arts de Torcé à Vergéal et Vice Versa 200 €

Afin que cette nouvelle association culturelle créée entre les communes de Torcé et Vergéal dispose en nombre égal des élus de chaque commune composant le conseil d'administration, Mme Myriam Georgeault est nommée dans la commission municipale culture.

Composition de l'association :

- *Mickaël Seniow, Président,*
- *Bernadette Reucheron, Vice-présidente*
- *Isabelle Louis, secrétaire - Patricia Béтин, trésorière*

2018-05-02 : CESSIION BATIMENT MOBILE

Dans le cadre du projet de construction du bâtiment cantine, il était prévu l'enlèvement du bâtiment modulaire de 60 m², à usage de restaurant scolaire, acheté d'occasion et installé en 2006 par la commune, et mis à disposition de l'école pour leur service restauration. Le Maire fait part que l'association Le Relais pour l'Emploi pour le chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin » de Le Theil de Bretagne est intéressée par la récupération de ce bâtiment composé de 3 modules.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- DECIDE la cession gratuite de ce bâtiment modulaire au profit de l'association Le Relais pour l'Emploi ;
- CHARGE l'association de procéder à son enlèvement, d'en assurer le transport.

2018-05-03 : CANTINE – VALIDATION DEVIS MATERIEL CUISINE

Afin d'équiper l'office dans le bâtiment cantine scolaire, la société Frigomob a été sollicitée pour la fourniture de matériel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- VALIDE le devis du fournisseur FRIGOMOB d'un montant global de 4 805,06 € HT pour l'achat de matériel de cuisine.

2018-05-04 : VALIDATION DEVIS DIVERS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- VALIDE les devis suivants :
- Enedis pour le raccordement électrique du bâtiment cantine au réseau public de distribution basse tension pour un montant de 1 079,04 € HT, soit 1 294,85 € TTC
- Eco.Protech pour le remplacement de 7 blocs de secours hors service (4 en mairie et 3 à la salle de sports) pour un montant de 564,15 € HT, soit 676,98 € TTC.